Ensemble, bâtissons
l'avenir du Canada rural

La deuxième

Conférence rurale nationale

Plan d'action de Charlottetown

Septembre 2002

Canada

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Le Secrétariat rural
Agriculture et Agroalimentaire Canada
1525, avenue Carling, 3e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Courriel : **rs@agr.gc.ca**
Internet : **www.rural.gc.ca**

Publication d'AAC N° : 2141/B
N° de catalogue : A22-268/2002
ISBN : 0-662-66773-5
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2002

La version électronique est disponible à l'adresse :
www.rural.gc.ca/conference/documents/index_f.phtml

Message de l'honorable Andy Mitchell

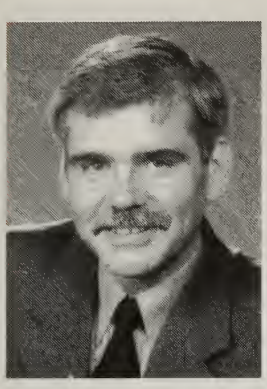

Les régions rurales et éloignées du Canada sont des endroits très spéciaux où l'on retrouve des valeurs et des traditions uniques.

À titre de secrétaire d'État (Développement rural), j'ai le privilège d'être l'hôte des activités du Dialogue rural dans toutes les régions du pays. Ma participation à ces activités m'a permis d'entendre les Canadiens et les Canadiennes des collectivités rurales, éloignées et du Nord. Ces derniers m'ont fait part de ce qu'ils trouvent important et de ce que le gouvernement du Canada devrait faire selon eux pour assurer le dynamisme de leur collectivité.

En avril 2002, j'ai eu le plaisir d'être l'hôte d'un rassemblement particulièrement important dans le cadre du Dialogue rural, soit la deuxième Conférence rurale nationale, qui se tenait à Charlottetown (Î.-P.-É.). Dans mon mot de la fin, je me suis engagé auprès des participants de la conférence à tenir compte de leurs préoccupations et idées, et à dresser un plan d'action. Comme je ne pouvais le faire seul, j'ai donc fait parvenir une ébauche du plan aux participants pour m'assurer qu'elle reflétait bien leurs idées et opinions.

Je suis heureux de constater que les participants à la conférence ont pris le temps d'examiner cette ébauche et de me faire part de leurs commentaires. Je m'en suis inspiré pour peaufiner le *Plan d'action de Charlottetown*, que vous trouverez ci-joint. Ce document me guidera dans l'exercice de mes responsabilités de secrétaire d'État.

En 2004, le gouvernement fédéral organisera dans l'Ouest du Canada la troisième Conférence rurale nationale, au cours de laquelle je rendrai compte aux Canadiens et aux Canadiennes des progrès du gouvernement du Canada en ce qui a trait aux questions mentionnées dans ce document. Entre-temps, je voudrais vous présenter quelques-uns des engagements majeurs, pris par le gouvernement depuis la conférence, qui sont d'un intérêt particulier pour les

citoyens des régions rurales, éloignées et du Nord du Canada :

- nouveaux investissements d'une valeur de 5,2 milliards de dollars dans le secteur agricole et agroalimentaire
- versement de 105 millions de dollars pour doter les collectivités rurales, du Nord et des Premières nations de l'accès rapide à Internet
- affectation de 55 millions de dollars au renouvellement du Partenariat rural canadien pour une durée de cinq ans
- affectation d'un montant de 15 millions de dollars pour l'établissement d'un nouveau partenariat d'une durée de cinq ans avec le secteur des coopératives
- financement de 5 millions de dollars pour la mise en œuvre d'une nouvelle initiative de mise en valeur du potentiel des collectivités rurales.

Je tiens à remercier les participants de leur contribution à la deuxième Conférence rurale nationale, de leurs commentaires sur l'ébauche du document relatif aux mesures proposées et, de façon générale, de leur engagement envers le Canada rural. Je souhaite beaucoup de succès à tous les Canadiens et les Canadiennes des régions rurales et éloignées qui s'emploient à améliorer la qualité de vie dans leurs collectivités respectives. Tous ces efforts non seulement aideront à améliorer la qualité de vie dans le Canada rural, mais aussi contribueront à faire du Canada une nation prospère. En tant que secrétaire d'État (Développement rural), je continuerai d'appuyer vos efforts et d'être l'hôte des activités du Dialogue rural qui m'aident à mieux comprendre vos besoins.

Je suis fier d'avoir la chance de travailler avec des citoyens aussi enthousiasmés par tout ce qui touche le Canada rural.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Le secrétaire d'État
(Développement rural) (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario),

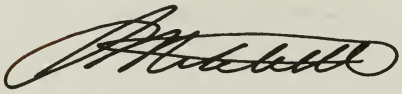

Andy Mitchell

Avant-propos

Les résultats des nombreuses activités du Dialogue rural, qui ont eu lieu dans les collectivités rurales au cours des deux dernières années, indiquent que la mise en valeur du potentiel des collectivités, comme façon d'améliorer la qualité de vie dans les collectivités rurales, a fait l'objet d'une importante matière à discussion. Par conséquent, le thème de la Conférence rurale nationale 2002 — *Ensemble, bâtissons l'avenir du Canada rural* — vient du concept de la mise en valeur du potentiel des collectivités : un processus ascendant et à long terme qui intègre le bien-être économique, social, environnemental et culturel.

Dans le cadre de ce thème et d'après les commentaires de Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural, nous avons établi trois sous-thèmes visant à orienter les discussions durant les réunions en petits groupes : Développement du leadership; Attirer et retenir les gens; et Développement des compétences pour l'économie nouvelle.

Un guide préparatoire à la Conférence, qui comprenait des questions sur chaque sous-thème, a été distribué aux participants. Ces derniers devaient alors indiquer à laquelle des trois réalités rurales ils appartenaient, à savoir : régions adjacentes à des régions métropolitaines, régions rurales centrales ou régions éloignées et du Nord. Les résultats de l'enquête nous ont permis d'organiser les réunions en petits groupes de participants qui avaient des possibilités et des défis semblables au sein de leur collectivité.

Le gouvernement du Canada reconnaît que même si des enjeux primordiaux, comme la santé et l'environnement, n'ont été abordés que durant les réunions en petits groupes ou en scéance plénière, ils demeurent des priorités et continueront d'occuper une place importante dans le plan d'action du gouvernement.

Les enjeux soulevés par les participants à la Conférence sont décrits dans le présent document. Les mesures proposées s'ajoutent aux initiatives en cours et peuvent être exécutées dans le cadre de la « trousse d'outils » du gouvernement du Canada.

La page suivante comprend une liste des points clés soulevés par les participants qui pourraient également servir à orienter les prochaines mesures gouvernementales concernant les enjeux ruraux.

Au sein du gouvernement du Canada, le Secrétariat rural sert de coordonnateur, de facilitateur et de catalyseur. En exerçant ces rôles, il continuera de veiller à ce que les besoins du Canada rural soient bien compris au niveau fédéral. Durant l'élaboration de ce document, le Secrétariat a assuré la liaison avec d'autres ministères fédéraux et a demandé leur avis. Le présent document constitue donc la réponse du gouvernement du Canada aux enjeux soulevés à Charlottetown.

Avant de mettre la dernière main à ce document, nous l'avons envoyé aux participants à la conférence pour nous assurer que les questions, les idées et les suggestions mentionnées à la conférence y figuraient bien. Les commentaires des participants ont été intégrés au document et le gouvernement fédéral y aura recours pour axer ses politiques et ses programmes sur les questions soulevées.

Messages importants entendus lors de la deuxième Conférence rurale nationale

Le présent document traite principalement des enjeux, soulevés par les participants durant la Conférence, qui nécessitent la prise de mesures par le gouvernement. De plus, les participants ont indiqué plusieurs points clés qui pourront contribuer à l'orientation des mesures gouvernementales à venir. Voici les messages qu'ils nous ont transmis :

- Ils conviennent de l'élaboration d'une approche globale et concertée à l'appui de la mise en valeur du potentiel des collectivités, un processus à long terme qui intègre les divers aspects du bien-être des collectivités : bien-être économique, social, environnemental et culturel.
- Il est important de faire participer dès maintenant les jeunes leaders à l'avenir du Canada rural.
- Il est fondamental d'attirer, de perfectionner et de retenir des gens pour la mise en valeur du potentiel des collectivités rurales.
- Les collectivités rurales ont un besoin urgent d'être appuyées par des personnes ayant les compétences et les connaissances requises pour le développement communautaire et l'utilisation des programmes gouvernementaux.
- L'économie de ressources (agriculture, forêts, mines et pêches) demeure l'épine dorsale des régions rurales et éloignées du Canada et fait partie de l'économie du savoir.

- La croissance économique constitue un facteur important de la durabilité des collectivités rurales, mais elle ne suffit pas à assurer la qualité de vie rurale. Les facteurs sociaux, environnementaux et culturels sont tout aussi importants.
- Selon les collectivités rurales, le gouvernement a un rôle à jouer dans le partage des outils et des pratiques optimales de développement rural, soit en renforçant les réseaux.
- Le Canada rural n'est pas homogène. Par exemple, la conception des services, des programmes et des politiques devraient prendre en considération les différentes réalités rurales (régions adjacentes à des régions métropolitaines, régions rurales centrales et régions éloignées et du Nord).
- Les gouvernements doivent mieux collaborer entre eux et avec les collectivités dans l'élaboration des politiques, programmes et services qui aident les collectivités rurales à mettre leur potentiel en œuvre.
- Les solutions aux défis posés au Canada rural ne se trouvent pas à Ottawa ou dans les capitales provinciales, mais dans les communautés elles-mêmes.

Enjeux principaux et prochaines étapes

Domaine prioritaire nº 1

Améliorer l'accès des Canadiens et des Canadiennes des régions rurales aux programmes et aux services du gouvernement du Canada.

Enjeu : Les programmes gouvernementaux axés sur la mise en valeur du potentiel des collectivités devraient être plus accessibles.

Prochaines étapes

1. Au moyen de l'Initiative de développement rural, mettre en place un processus d'approbation et un formulaire de demande plus simples. (Comme il a été annoncé à la Conférence, cette initiative de 2,8 millions de dollars vise à appuyer le développement communautaire, le perfectionnement en leadership, la recherche et les partenariats inter-communautés).

2. Continuer de mettre au point des produits régionaux afin de mieux renseigner les gens sur les programmes et services et d'en faciliter l'accès.

Domaine prioritaire n° 2

Améliorer l'accès aux ressources financières en vue du développement des entreprises et des collectivités rurales.

Enjeu : Les initiatives de développement rural devraient bénéficier d'un appui soutenu (p. ex. : ressources humaines et financières), aux fins de leur réussite à long terme.

Prochaines étapes

3. Collaborer avec les intervenants du développement économique des communautés et Développement des ressources humaines Canada afin d'étudier des méthodes qui permettront aux gens sur place de contribuer aux initiatives de développement communautaire.

4. Par le truchement de l'Initiative de développement rural, appuyer l'élaboration et l'adoption de stratégies de développement rural durable à long terme.

5. Le Secrétariat rural s'engage à discuter avec les fonctionnaires du ministère des Finances des changements possibles à la politique fiscale, et comment celle-ci peut bénéficier au Canada rural.

6. Le Secrétariat rural s'engage à discuter avec les fonctionnaires de la Société du crédit Canada des problèmes des jeunes fermiers, en particulier des problèmes qu'ils éprouvent à obtenir du crédit.

Domaine prioritaire n° 3

Offrir des possibilités, des programmes et des services mieux adaptés aux jeunes des régions rurales, notamment aux jeunes Autochtones.

Enjeu : Les jeunes devraient participer au développement communautaire.

Prochaines étapes

7. Organiser la première Conférence nationale de la jeunesse rurale prévue pour 2003, avec la participation de la jeunesse rurale.

8. Viser une représentation moyenne de 20 % des jeunes aux séances du Dialogue rural, y compris les jeunes Autochtones.

9. Encourager le mentorat des jeunes du Canada rural, par exemple dans le cadre d'une initiative menée par les membres de l'Équipe rurale qui vise à encadrer un jeune participant dans l'examen d'un enjeu particulier d'une collectivité.

10. Encourager les partenariats entre jeunes et adultes grâce à la participation des organismes d'intervenants ruraux et du Réseau jeunesse national. (Comme il a été annoncé à la Conférence, 25 000 $ seront affectés au développement de ce réseau.)

11. Identifier et partager les pratiques optimales des initiatives communautaires qui attirent et incluent la jeunesse (p. ex. : Place aux jeunes et ACCRO des régions, FINALY-Futures In Newfoundland and Labrador Youth, Mobilisation régionale des organismes et initiatives communautaires jeunesse).

Domaine prioritaire n° 4

Renforcer les possibilités de mise en valeur du potentiel, de développement du leadership et de perfectionnement des compétences dans les collectivités rurales.

Enjeu : Il faudrait mettre l'accent sur le développement du leadership.

Prochaines étapes

12. Utiliser le Réseau de la jeunesse rurale à l'appui du développement de jeunes leaders.

13. Inclure les éléments du développement de jeunes leaders dans la planification de la Conférence nationale de la jeunesse rurale, prévue pour 2003.

14. Collaborer avec des organismes tels que l'Association des collèges communautaires du Canada en vue de trouver des moyens de développer les compétences en leadership.

15. Par le truchement de l'Initiative de développement rural, financer les activités qui appuient le développement du leadership.

Domaine prioritaire nº 4

Renforcer les possibilités de mise en valeur du potentiel, de développement du leadership et de perfectionnement des compétences dans les collectivités rurales.

Enjeu : Le perfectionnement des compétences et l'apprentissage continu sont d'importants éléments de la mise en valeur du potentiel des collectivités.

Prochaines étapes

16. S'assurer que les organismes et les intervenants (jeunes, entreprises) des collectivités rurales sont représentés aux tribunes sur les compétences et l'apprentissage des Canadiens et Canadiennes ainsi qu'aux 34 sommets régionaux de l'innovation.

17. Collaborer avec des organismes non gouvernementaux, comme l'Association des collèges communautaires du Canada, en vue de cerner les besoins ruraux et de trouver des moyens d'y répondre.

18. Par le truchement de l'Initiative de développement rural, fournir du financement aux activités de perfectionnement des compétences.

19. En collaboration avec Développement des ressources humaines Canada, déterminer comment l'engagement de doubler le soutien du Conseil sectoriel à 60 millions de dollars par année aidera le Canada rural.

Domaine prioritaire n° 4

Renforcer les possibilités de mise en valeur du potentiel, de développement du leadership et de perfectionnement des compétences dans les collectivités rurales.

Enjeu : Il faudrait trouver des approches novatrices au développement communautaire et les partager.

Prochaines étapes

20. Tenir le Sommet de l'innovation rurale à Portage la Prairie, le 7 juin 2002, afin de discuter du sens de l'innovation pour les collectivités rurales et de déterminer dans quelle mesure elles peuvent contribuer à atteindre les objectifs nationaux de compétitivité et de prospérité socio-économique.

21. Assurer la représentation rurale aux 34 sommets régionaux de l'innovation et aux tribunes sur les compétences et l'apprentissage des Canadiens et des Canadiennes, dans le cadre de la Stratégie d'innovation du Canada (**www.innovationstrategy.gc.ca**).

22. Rendre le *Guide de l'inventaire des atouts* accessible sur le site Web du Partenariat rural canadien.

23. Un élément de l'Initiative de développement rural ciblera le perfectionnement des ressources humaines, l'établissement d'un consensus au sein des collectivités, l'inventaire des atouts, et la planification et la mise en œuvre d'un plan communautaire.

24 Promouvoir l'utilisation des coopératives, à titre de modèles de collaboration communautaire.

25 Promouvoir le *Groupe de discussion du Dialogue rural en direct* (**www.rural.gc.ca/dialogue/youth/listserv_f.phtml**) et le *Groupe de discussion des jeunes ruraux* en direct (**www.rural.gc.ca/dialogue_f.phtml**) comme moyen d'échanger des pratiques optimales et des leçons apprises.

26 Continuer de partager des exemples de réussite et des leçons apprises sur le site *Régions rurales et éloignées du Canada rural en direct*, dans la *salle de presse du Temps rural* (**www.rural-canada.ca**) et dans le bulletin *Le Temps rural.*

Domaine prioritaire nº 6

Brancher les Canadiens et les Canadiennes des régions rurales à la société et à l'économie du savoir, et les aider à acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de la technologie.

Enjeu : Les collectivités rurales, éloignées et du Nord devraient avoir accès à la technologie à large bande.

Prochaine étape

27 Continuer de collaborer avec Industrie Canada, d'autres ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux et territoriaux afin d'assurer l'accès à large bande à toutes les collectivités rurales d'ici 2005.

Domaine prioritaire n° 7

Renforcer la diversification économique du Canada rural.

Enjeu : Les approches à la diversification de l'économie de régions rurales devraient tenir compte des différentes « réalités rurales ».

Prochaines étapes

28 Continuer d'examiner les caractéristiques des différentes réalités rurales au moyen de recherches et d'initiatives découlant du Dialogue rural.

29 Élaborer un cadre stratégique rural exhaustif à l'échelle nationale qui favorise une collaboration accrue entre les intervenants et tient compte de ces réalités rurales.

30 Assurer une représentation rurale dans les consultations fédérales clés, y compris les tribunes sur les compétences et l'apprentissage et les 34 sommets régionaux de l'innovation.

Domaine prioritaire n° 10

Favoriser la formation de partenariats stratégiques au sein des collectivités, d'une collectivité à l'autre et entre les gouvernements en vue de faciliter le développement des collectivités rurales.

Enjeu : Il faut une meilleure coordination des politiques et des programmes au sein du gouvernement du Canada et entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Prochaines étapes

31 À l'automne 2002, tenir la première réunion des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux en matière de développement rural.

32 Accélérer le travail avec les provinces et territoires pour l'élaboration d'un cadre stratégique rural à l'échelle nationale afin d'atteindre les objectifs communs de développement rural et d'améliorer la collaboration.

33 Poursuivre le travail avec le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires en vue de la mise en application du Cadre stratégique pour l'agriculture.

34 Continuer de collaborer étroitement avec les provinces et les territoires relativement à l'Initiative d'innovations en santé pour les régions rurales et éloignées (Santé Canada), pour aider à vaincre les problèmes de santé des citoyens et citoyennes et des collectivités vivant en milieu rural.

35 Dans le cadre de discussions avec le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, examiner la politique d'immigration, actuelle par rapport aux enjeux du Canada rural.

Domaine prioritaire n° 10

Favoriser la formation de partenariats stratégiques au sein des collectivités, d'une collectivité à l'autre et entre les gouvernements en vue de faciliter le développement des collectivités rurales.

Enjeu : Il faudrait améliorer les communications entre les collectivités rurales et le gouvernement du Canada.

Prochaines étapes

36. Publier le rapport des délibérations de la deuxième Conférence rurale nationale.

37. Lancer le portail du site Web des Services ruraux et éloignés, offrant un accès à guichet unique aux services et ressources accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes des régions rurales et éloignées.

38. Tenir la troisième Conférence rurale nationale en 2004 dans l'Ouest canadien.

39. Poursuivre les consultations avec les citoyens ruraux pour mieux encadrer les enjeux en vue de la prochaine Conférence rurale nationale.

40. Poursuivre les séances régionales du Dialogue rural, y compris les discussions en direct.

41. Renforcer la collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités.

42. Faire appel à l'expertise d'organismes consultatifs comme le Comité consultatif sur les questions rurales et le Conseil consultatif du ministre en matière de santé rurale.

Domaine prioritaire n° 10

Favoriser la formation de partenariats stratégiques au sein des collectivités, d'une collectivité à l'autre et entre les gouvernements en vue de faciliter le développement des collectivités rurales.

Enjeu : Il faudrait améliorer et encourager les communications entre les collectivités rurales.

Prochaines étapes

43 Mettre au point les processus et outils nécessaires à l'établissement d'un « espace communautaire » sur le portail rural, afin de faciliter le dialogue en direct portant sur les enjeux ruraux communs.

44 Appuyer l'établissement d'un réseau rural national, reliant les réseaux régionaux et sectoriels actuels des organismes représentant les intérêts des collectivités rurales à travers le pays.

45 Au moyen de l'Initiative de développement rural, cibler les activités qui appuient les partenariats inter-collectivités.

46 Utiliser le Réseau jeunesse rural pour aider les collectivités à discuter entre elles et à apprendre l'une de l'autre.

47 Solliciter la contribution des citoyens ruraux au bulletin *Le Temps rural.*

Domaine prioritaire n° 11

Faire valoir les régions rurales du Canada comme des endroits où il fait bon vivre, travailler et élever une famille, et reconnaître leur valeur pour l'identité, la vitalité et le bien-être de la nation.

Enjeu : Déployer plus d'efforts pour fournir de l'information et discuter des problèmes ruraux avec les citoyens et citoyennes des régions urbaines.

Prochaines étapes

48 Fournir des exemples de réussites rurales aux médias par l'intermédiaire de la *salle de presse du Temps rural*, un service de presse électronique qui fournit des récits aux journaux communautaires et qui aide à la production de messages pour les stations radiophoniques rurales.

49 Utiliser des séances du Dialogue rural pour stimuler les discussions entre les citoyens et citoyennes des régions rurales et urbaines.

50 Par le truchement de l'Initiative du dialogue urbain, le secrétaire d'État va continuer de livrer des messages clés concernant le Canada rural aux citoyens et organismes des régions urbaines.

Secrétariat rural – Conseillers régionaux

Alberta, Colombie-Britannique, Nunavut, Territoires du Nord-Ouest, Yukon

Nathanael Olson, conseiller
principal en politiques
138, 4e avenue S.-E., bureau 600
Calgary (Alberta) T2G 4Z6
Tél. : (403) 292-4922
Téléc. : (403) 292-5659
Courriel : olsonn@agr.gc.ca

Alberta

Sharon Wood, conseillère régionale
9700, avenue Jasper, bureau 1500
Edmonton (Alberta) T5J 4H7
Tél. : (780) 495-8247
Téléc. : (780) 495-4557
Courriel : sharon.wood@wd.gc.ca

Colombie-Britannique

Brandon Hughes, conseiller régional
333, rue Victoria, rez-de-chaussée
Nelson (Colombie-Britannique) V1L 4K3
Tél. : (250) 352-3155 poste 158
Téléc. : (250) 229-4459
Courriel : hughes.bn@shaw.ca

Nunavut

Bonnie Huculak, conseillère régionale
9700, avenue Jasper, bureau 1500
Edmonton (Alberta) T5J 4H7
Tél. : (780) 495-5016
Téléc. : (780) 495-8251
Courriel : bonnie.huculak@hrdc-drhc.gc.ca

Canada atlantique (Nouveau-Brunswick, Î.-P.-É., Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et Labrador)

Laurent Légère,
conseiller principal en politiques
1600, rue Main, bureau 210
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1E 1G5
Tél. : (506) 851-2983
Téléc. : (506) 851-2984
Courriel : legerel@agr.gc.ca

Nouveau-Brunswick

Yvon Leblanc, conseiller régional
1600, rue Main, bureau 210
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1E 1G5
Tél. : (506) 851-2859
Téléc. : (506) 851-2984
Courriel : leblancy@agr.gc.ca

Île-du-Prince-Édouard

Robert Maddix, conseiller régional
134, rue Kent, bureau 560
Charlottetown
(Île-du-Prince-Édouard) C1A 8R8
Tél. : (902) 566-7210
Téléc. : (902) 566-7489
Courriel : rmaddix@acoa-apeca.gc.ca

Terre-Neuve-et-Labrador

Shirley P. Dawe, conseillère régionale
Édifice John Cabot
10, Barter's Hill
B. P. 1060, Succursale C
St. John's (Terre-Neuve) A1C 5M5
Tél. : (709) 772-0248
Téléc. : (709) 772-2712
Courriel : sdawe@acoa-apeca.gc.ca

Nouvelle-Écosse

Keith Cossey, conseiller régional
1801, rue Hollis, bureau 600
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3L 3C8
Tél. : (902) 426-8570
Téléc. : (902) 426-2054
Courriel : kcossey@acoa-apeca.gc.ca

Manitoba/Saskatchewan

Darell Pack,
conseiller principal en politiques
303, rue Main, bureau 500
Winnipeg (Manitoba) R3C 3G7
Tél. : (204) 984-6510
Téléc. : (204) 983-8357
Courriel : packd@agr.gc.ca

Manitoba

Pat Hope, conseiller régional
391, avenue York, bureau 420
Winnipeg (Manitoba) R3C 0P4
Tél. : (204) 983-6574
Téléc. : (204) 983-8674
Courriel : pat_hope@hc-sc.gc.ca

Saskatchewan

Jock Witkowksi, conseiller régional
1288, avenue Central, 2e étage
Prince Albert (Saskatchewan) S6V 4V8
Tél. : (306) 953-8430
Téléc. : (306) 953-8593
Courriel : jock.witkowski@hrdc-drhc.gc.ca

Ontario

P. Sivaraj, conseiller principal en politiques
174, chemin Stone Ouest
Guelph (Ontario) N1G 4S9
Tél. : (519) 837-5855
Téléc. : (519) 826-2342
Courriel : sivarajp@agr.gc.ca

Québec

Esther Côté,
conseillère principale en politiques
Gare maritime Champlain
901, Cap-Diamant, bureau 350-4
Québec (Québec) G1K 4K1
Tél. : (418) 648-4820, poste 313
Téléc. : (418) 648-7342
Courriel : cotee@agr.gc.ca

Notes

Ensemble, bâtissons
l'avenir du Canada rural

La deuxième

Conférence rurale nationale

Plan d'action de Charlottetown

Septembre 2002

Canada